

## Compte-rendu du conseil d'école du 17 novembre 2022 à Chambon-sur-Cisse

### Participants :

Elus de Valencisse : Mmes Boitelle (maire-déléguée d'Orchaise) et Pavy (maire-déléguée de Molineuf), MM. Baron (maire-délégué de Chambon), Fromet (conseiller délégué aux affaires scolaires), Chassier, Jobard.

### Parents :

Pour Chambon : Mme Marié, M. Guérin  
Pour Orchardise : Mmes Boine, Philippot  
Pour Molineuf : Mmes Dessay, Le Goffic

Enseignants : Mmes Dallay, Gatignon, Gilbert, Lecomte, Pronget, M. Chopard

### Excusés :

M. Lépinard (IEN de la circonscription de Blois-Onzain)  
Mmes Champion et Fouchaud

*Séance ouverte à 18h15*

Le président de séance rappelle qu'un conseil d'école réunit les représentants des parents des 3 écoles du RPI, des élus des communes de Valencisse et les enseignants.

Le décret du 4 novembre 2013 en fixe les attributions. C'est une réunion d'échanges et de décisions au service de l'accueil scolaire des enfants de Valencisse.

### **1. Présentation des parents élus en octobre 2022, des élus de la Commission Scolaire de Valencisse et des équipes enseignantes des 3 écoles**

Les représentants de parents élus pour chaque école le 7 octobre 2022 sont :

**Molineuf** : Gwendoline Dessay, Justine Le Goffic (suppléante : Marine Poncy Beauvoir)

**Orchaise** : Marjolaine Boine, Kathleen Philippot, (suppléantes : Gwladys Brizard et Emeline Batteux)

**Chambon** : Mélanie Marié, Benoit Guérin (suppléante : Christelle Derré)

Les élus de Valencisse, membres de la Commission Scolaire, se présentent.

### Présentation des équipes enseignantes :

A Chambon : Magalie Gilbert, Pascal Chopard (assistés par Julien Biguier en EPS, Marion Murail en éducation musicale)

A Molineuf : Lucie Gatignon, Gisèle Lecomte (assistées par Véronique Lavaysse, Estelle Coutant (ATSEM))

A Orchardise : Mélanie Dallay, Marion Pronget, assistées par Julien Biguier en EPS, Marion Murail en éducation musicale, Christelle Barata (Agent municipal) et Nadine Boisgard (AESH)

### **2. Effectifs et répartition des élèves 2022-2023**

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
15	19	22	24	13	17	17	22	<b>149</b>

Voici la répartition adoptée par le conseil des maitres pour cette année.

MOLINEUF		ORCHAISE		CHAMBON	
PS-MS	MS-GS	GS-CP	CP-CE1	CE2-CM1	CM1-CM2
15+9 24	10+14 24	8+14 22	10+13 23	17+11 28	6+22 28
48		45		56	
RPI : 149					

### 3. Information sur les règlements intérieurs des 3 écoles

Nos règlements intérieurs sont des émanations du règlement-type départemental, auxquels est annexé la charte de la laïcité affichée dans les 3 écoles. Ils sont signés par les nouveaux parents, affichés dans les écoles et consultables sur le site des écoles <http://ec-cisse-et-loire.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?rubrique53>.

Pour l'école maternelle, Mme Gatignon propose de voter un amendement interdisant les écharpes et les lacets pour faciliter la gestion quotidienne des élèves et limiter les accidents. Le conseil adopte cet amendement par 17 voix pour, 0 contre et 1 absence.

### 4. Information sur les Plans Particuliers de Mise en Sécurité

Chaque école est dotée de 2 PPMS "risques majeurs"(RM) et "attentats-intrusion"(AI), avec un plan d'évacuation ou de confinement dans les locaux.

Un calendrier des actions de sécurisation prévoit des exercices d'évacuation en cas d'incendie et des exercices d'application des 2 PPMS-AI et RM. Chaque équipe adapte leur mise en oeuvre à l'âge des élèves. Les retours d'expériences sont transmises à la DSDEN et peuvent conduire à des demandes d'aménagements auprès de la mairie.

### 5. Circulaire concernant l'éducation à la sexualité (parue au BOEN du 30-09-2022)

"Les directeurs et directrices d'école organiseront le renforcement de l'éducation à la sexualité au bénéfice des élèves. L'objectif premier consiste à assurer la mise en oeuvre effective, dès cette année scolaire, des trois séances annuelles d'éducation à la sexualité, à créer les conditions de leur progressivité au fur et à mesure des années, à construire l'articulation de ces séances avec les enseignements et avec les projets éducatifs menés au sein de l'école."  
"Ces séances doivent respecter le cadre fixé par la circulaire n° 2018-111 du 12 septembre 2018 relative à l'éducation à la sexualité."

Ce sujet sera abordé en terme de "respect de soi et des autres", "respect de son corps", "connaissance de son corps", "gestion des émotions" et même "consentement". Nous nous appuyons principalement sur les situations quotidiennes de la vie de classe et sur la lecture d'albums. En CM2, les élèves étudient la puberté et la reproduction humaine, conformément aux programmes scolaires.

### 6. Présentation des sorties et autres actions envisagées par les classes

> annexe 1

### 7. Présentation des bilans des coopératives scolaires

> annexe 2

### 8. Points proposés par les parents d'élèves\* :

**Molineuf :**

- Remerciements.

*Nous remercions l'équipe pédagogique pour leur implication et leur bienveillance. Merci à la commune pour le gravillonnage du parking.*

- Comment la mairie prévoit de pallier le remplacement des ATSEM durant leurs arrêts-maladies ?

*Mme Pavy se dit consciente de la gêne occasionnée lors d'une absence. La mairie recherche une personne pour le prochain arrêt prévu mais ne trouve pas à ce jour. Une annonce a été déposée sur Pôle Emploi. A noter des parents sont venus apporter leur aide ponctuellement. Mme Gatignon les remercie. Les enseignantes de maternelle ajoutent qu'une ATSEM pour 2 classes séparées par un préau met à mal leur travail pédagogique et la gestion des actes du quotidien reste compliquées pour des enfants qui ne sont pas autonomes et parfois pas propres. Mme Pavy s'est déplacée 2 fois.*

## **Orchaise :**

- Remerciements

*Nous remercions l'équipe pédagogique pour leur implication et leur bienveillance. Merci pour la création du potager. À Orchaise et à Chambon, les enfants sont particulièrement satisfaits des intervenants en musique et en sport ; nous les en remercions.*

- Problèmes relationnels entre élèves : quelle gestion du temps d'inclusion scolaire d'un élève sans accompagnant spécifique ?

*Ce problème a été soulevé avant les vacances, certaines familles se sont plaintes de comportements violents et inappropriés d'un élève envers leur enfant. Les enseignantes et l'AESH font leur maximum pour gérer ce genre de conflits, et mettent tout en œuvre pour que cela s'améliore. Monsieur l'Inspecteur est au courant des démarches mises en place par l'école afin d'aider cet enfant en situation de handicap à gérer ses émotions. Cet élève est scolarisé à mi-temps et est suivi par une AESH sur son temps de classe. Il y a donc toujours une personne sur l'école pour l'accompagner et l'aider. L'école est également en attente d'aide extérieure.*

- Durant la durée de l'arrêt-maladie d'Estelle, Christelle pourrait-elle effectuer un service unique à la cantine pour être davantage disponible auprès des GS/CP ?

*L'école d'Orchaise a mis en place ce système de service unique depuis le retour des vacances de Toussaint, depuis qu'Aurélië, animatrice sur le temps périscolaire est arrêtée. En effet, il n'y a plus que 2 personnels sur les 4 personnes présentes habituellement, pour s'occuper de la pause méridienne, depuis la rentrée de la Toussaint. Christelle revient en classe vers 14h45.*

- Questionnement sur la charge des devoirs des élèves en CE1.

*Les devoirs sont souvent les mêmes, il s'agit plus de révisions. Tout a été expliqué lors de la réunion de rentrée.*

- Demande à l'équipe enseignante qu'elle transmette une information aux parents leur demandant le port d'un bonnet de bain adapté pour éviter de revenir les cheveux mouillés de la piscine.

*Les parents ont été informés lors de la réunion de rentrée de la classe des CP-CE1 qu'ils pouvaient fournir un bonnet de bain adapté à la chevelure des enfants. Certains en apportent déjà, mais cela n'est pas obligatoire.*

## **Chambon :**

- Remerciements.

*Nous remercions l'équipe pédagogique pour la dynamique éco-responsable, ainsi que pour l'organisation des élections de délégué de classe. Merci à la mairie et au personnel municipal pour la bonne qualité du service de restauration scolaire.*

- Problématiques de discipline sur la période de la pause méridienne : la surveillance des enfants est-elle efficace ?

*Les enseignants ont constaté qu'Abderrahim a du mal à faire respecter les règles de la cour, et des enfants ont tendance à manquer de respect envers lui. Les problèmes survenus le midi non pris en compte créent de la frustration et un sentiment d'injustice chez beaucoup d'élèves. Des parents se plaignent des coups reçus par leur fille à plusieurs reprises.*

*Les élus conseillent aux parents concernés de venir rencontrer les agents de surveillance (Frédérique, Abderrahim ou Alexandre) pour savoir ce qui se passe réellement. Le conseil est d'accord pour reconnaître qu'il faudrait sanctionner davantage les élèves auteurs de violences.*

- Dans le cadre du programme PHARE sur la lutte contre le harcèlement, quelles dispositions vont être mises en place ?

*Il est important de bien savoir ce qui relève du harcèlement. Des séances d'Enseignement Moral et Civique sont menées en classe pour faire réfléchir les élèves à ce problème. Les délégués des élèves élus en septembre ont un rôle de médiateurs auprès de leurs camarades pour signaler tout problème. Les adultes de surveillance restent vigilants au quotidien et sanctionnent si nécessaire. Il est aussi important que tout problème qu'ils n'auraient pas détecté soit porté sans délai à leur connaissance.*

*Ensuite, si un cas est avéré, le protocole PHARE de traitement des situations de harcèlement et d'intimidation pourra être déclenché par le directeur.*

*Des parents délégués souhaiteraient que des interventions extérieures sur ce thème soient organisées.*

- Pourquoi l'école de Chambon ne s'associe-t-elle pas aux écoles de Molineuf et d'Orchaise pour les festivités de fin d'année ?

*Quelques parents souhaiteraient que les 149 élèves des 3 écoles se rassemblent pour une fête de fin d'année commune, comme ils ont pu le vivre étant enfants.*

*Depuis quelques années, les enseignants ont opté pour une fête organisée par les élèves et pour les élèves. Elle est préparée avec eux et se tient en après-midi. Des jeux adaptés à leur âge sont proposés, tous les enfants y participent. L'an dernier, la classe de CP-CE1 a été invitée pour que les futurs CE2 découvrent leur future école. 77 élèves étaient alors rassemblés.*

*Nous préférons éviter les gros rassemblements, trop lourds à organiser, et source d'attente et d'énerverment pour les enfants. Un désaccord apparaît entre les attentes des parents présents et les choix pédagogiques des enseignants.*

- Est-il prévu une réfection des marquages au sol et des paniers de basket ?

*M. Baron répond que, si besoin, les marquages au sol seront refaits aux beaux jours. Cet été, les paniers de basket ont déjà été repeints.*

#### **Sécurité des écoles et dossiers de rentrée\* :**

- Point d'attention sur le grillage du fond de la cour de Molineuf qui n'est pas à hauteur réglementaire et représente un danger d'intrusion.

*Mme Pavy précise qu'il ne s'agit pas ici d'un grillage anti-intrusion. Avant les aménagements du lotissement, une haie d'arbustes protégeait naturellement cette clôture. Ces végétaux vont repousser.*

- Sur Chambon, un passage pour piétons était prévu, qu'en est-il ?

*M. Baron répond que cela a été fait.*

- Où en est la réflexion sur la mutualisation des dossiers de rentrée entre ALSH et Écoles ?

*C'est en cours d'élaboration, avec pour objectif de mutualiser les fiches de rentrée du périscolaire et de l'ALSH.*

#### **9. Remerciements :**

*Au nom de leurs élèves, les équipes enseignantes tiennent à remercier les Amis de l'école pour leur aide financière, et la commune pour la prise en charge des transports, les subventions versées et la participation à la dotation de livres à Orchaise.*

*250 livres sont arrivés à Orchaise, les enseignantes demandent aux parents qui souhaitent aider à couvrir quelques livres de se manifester à l'école. Plus les livres seront couverts rapidement plus ils pourront être mis rapidement en place à la bibliothèque pour être empruntés.*

#### **10. Communication des dates des prochains conseils d'école :**

le 2ème : le 2 mars 2023 à Orchaise

le 3ème : le 22 juin 2023 à Molineuf

La séance est levée à 20h15

Le président de séance,  
P. Chopard